

# FédéREZO

## Fédération des Associations régionales de producteurs audiovisuels et cinématographiques

50bis, rue Jules Le Grand  
56100 Lorient

tel : 06.13.42.42.45

mel : [federezo.delegue@wanadoo.fr](mailto:federezo.delegue@wanadoo.fr)

## Présentation devant l'Association des Régions Françaises 17 février 2006

### Le bureau de l'association

Président	<b>Paul Chiesa</b>	Midi-Pyrénées
Vice-Président	<b>Franck Delaunay</b>	Bretagne
Secrétaire	<b>Magali Chirouze</b>	Rhône-Alpes
Secrétaire adjoint	<b>Thierry Gautier</b>	Centre
Trésorier	<b>Didier Zuili</b>	PACA
Trésorière adjointe	<b>Valérie Dupin</b>	PACA
Délégué général	<b>Didier Gerbaud</b>	interrégional

A ce jour, ont rejoint le mouvement depuis sa création en juillet 2005, les associations régionales de producteurs d'**Aquitaine**, de **Bourgogne**, de **Bretagne**, du **Centre**, de **Franche-Comté**, du **Limousin**, de **Midi-Pyrénées**, du **Nord-Pas de Calais**, de **Normandie**, des **Pays de la Loire**, de **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, de **Rhône-Alpes**, et du département de la **Charente Maritime**.



## Le métier de producteur

Le **producteur délégué** assure la responsabilité de la production et de la réalisation de l'oeuvre. Il prend la **responsabilité juridique, financière, technique et artistique** de la réalisation et en garantit la bonne fin. Il est aussi parfois nommé indépendant quand la structure du capital de son entreprise est différenciée des télédiffuseurs.

A la suite de l'éclatement de l'ORTF, de l'arrivée de chaînes de télévision privées (Canal+), de la privatisation de TF1, puis de la naissance des chaînes thématiques, la notion de producteur délégué qui existait dans le monde du cinéma a atteint la sphère télévisuelle.

Pour fabriquer certains types de programmes audiovisuels, les sociétés de production sollicitent des subventions du Centre National de la Cinématographie (CNC) dans le cadre du Compte de soutien aux industries de programmes (COSIP). Les genres validés par le CNC sont la fiction, le documentaire de création, l'animation, la captation de spectacles vivants, le magazine à dominante culturelle. Une des principales conditions à l'obtention de ces subventions est l'obligation d'investissement d'une chaîne à hauteur de 25% minimum du budget du film par des apports en numéraire ou en industrie.

En conséquence, un des aspects du travail du producteur est de rechercher des ressources complémentaires pour assurer la garantie de bonne fin, c'est-à-dire rendre un film le plus riche possible, et dont le traitement des aspects juridiques et sociaux a été respecté. Les sources de financement supplémentaires proviennent : du plan MEDIA (si plusieurs pays européens sont impliqués dans la production ou la distribution), de divers partenariats (musées, fondations, coproductions, etc.), des ministères (dont l'intervention est devenue progressivement quasi absente), d'organismes spécialisés très sélectifs (Procirep, Angoa, etc.), des collectivités territoriales.

## Les producteurs en régions

S'il fait le même métier que les autres producteurs, le producteur en région l'exerce dans un contexte différent. Pour comprendre l'environnement, l'économie du secteur, créer des réseaux nationaux et internationaux, ces producteurs ont entamé à partir de 1995 des cycles de formation : EAVE, « Produire en région » et « Eurodoc ».

### Combien sont-ils, combien produisent-ils, que génèrent-ils au CNC ?

Statistiques 2004 CNC	France	Régions (hors Ile de France)	% Régions
Quantité de producteurs	740	171	23,1%
Volume de production (en heures)	3929	643	16,2%
Montant COSIP attribué	185,8 Millions d'€	19 Millions d'€	10,2%

On constate bien le décalage. Les producteurs installés en régions représentent près du quart des producteurs français (23%), mais ils ne produisent que 16% des programmes et ne reçoivent que 10% des financements attribués par le CNC. **Ce phénomène est d'abord la conséquence du faible volume des commandes et des apports insuffisants des chaînes régionales et locales, premiers clients de ces structures de production. Il est aussi le signe de la difficulté d'atteindre et de convaincre les centres de décision nationaux plus prolixes en engagements rémunérateurs.**

Ce sous-financement des projets, conjugué à la faiblesse des fonds propres des entreprises, handicape l'investissement ; c'est-à-dire la formation personnelle, le développement de projets ambitieux et l'émergence de nouveaux auteurs. La spirale recommence.

La lecture du tableau (page suivante) éclaire sur la provenance, les quantités d'heures par genres, et la destination des œuvres produites.

### Heures produites en régions (hors Ile de France) en 2004 par genres et par diffuseurs

Implantation et quantité de producteurs en régions (hors Ile de France)	Heures produites			Répartition par genres					Diffuseurs							
	Année		Evolution	Doc.	Fiction	Anim.	Mag.	Spect. vivant	Chaînes locales		France 3 régions		chaînes hertziennes nationales	chaînes thématiques	chaînes autres	
	2003	2004							territoire régional	autres régions	territoire régional	autres régions				
<b>Rhône-Alpes</b>	31	359	246	-31,5 %	105	6	NS	7	128	103	5	22	4	32	79	
<b>PACA</b>		56	67	19,6%	43	18		2	4	3	4	9	5	20		26
<b>Bretagne</b>		84	63	-25,0%	45	NS	NS		18	15	5	20	1	13	9	1
<b>Midi-Pyrénées</b>		19	37	94,7%	33	3		1		7	4	1	5	7	12	1
<b>Aquitaine</b>		24	34	41,7%	30	3	NS				3	4		11	16	NS
<b>Centre</b>		35	26	-25,7%	26						1	1	1	1	7	15
<b>Pays de la Loire</b>		62	25	-59,7%	21			2	2	8		4		3	9	1
<b>Poitou-Charentes</b>		51	21	-58,8%	9		12			1	1	1		12	6	
<b>Alsace</b>		31	18	-41,9%	18					1	3	7	6	1		
<b>Lorraine</b>		21	16	-23,8%	14				2	2	1	8	3		2	
<b>La Réunion</b>		16	15	-6,3%	2	9		4		8				2		4
<b>Champagne-Ardenne</b>		21	12	-42,9%	12						5	1	3	1	2	
<b>Languedoc-Roussillon</b>		6	11	83,3%	8	NS	2				NS	1		4	5	
<b>Nord-Pas de Calais</b>		44	10	-77,3%	9	1				2		3		1		4
<b>Corse</b>		9	10	11,1%	10						1	9				
<b>Haute-Normandie</b>		6	8	33,3%	8					5	1	2				
<b>Auvergne</b>		9	7	-22,2%	7					4		NS	NS	1	1	
<b>Limousin</b>		15	4	-73,3%	4					1	1	1	1			
<b>Basse-Normandie</b>		8	4	-50,0%	4	NS				2		2				
<b>Bourgogne</b>		3	3	0,0%	4	NS						2			2	
<b>Franche-Comté</b>		1	3	200,0%	3						1	2				
<b>Picardie</b>		5	3	-40,0%	3							1			2	
<b>TOTAL</b>	<b>171</b>	<b>885</b>	<b>643</b>	<b>-27,3%</b>	<b>418</b>	<b>40</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>154</b>	<b>162</b>	<b>36</b>	<b>101</b>	<b>29</b>	<b>109</b>	<b>152</b>	<b>52</b>
					<b>65,0%</b>	<b>6,2%</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,5%</b>	<b>24,0%</b>	<b>198</b>		<b>130</b>				
										<b>30,8%</b>		<b>20,2%</b>		<b>17,0%</b>	<b>23,6%</b>	<b>8,1%</b>

(Source CNC)

En résumé, le genre documentaire est largement majoritaire (65%), suivi de la captation de spectacle vivant (24%), les autres genres restant faibles. Pour ce qui concerne la destination première des films produits :

- 51% des œuvres, tous genres confondus, produites par des producteurs en régions aboutissent dans les stations régionales de France 3 et majoritairement dans les télévisions locales,
- 24% vont aux chaînes thématiques du câble et du satellite,
- 17% atteignent les chaînes nationales hertziennes.

**Malgré des disparités régionales importantes, on le constate donc bien : les producteurs en régions travaillent d'abord pour des demandes locales. En conséquence, leur développement est inscrit dans la résolution des questions liées aux espaces de diffusion disponibles et à leur système de financement.**

Confrontées aux mêmes problématiques, les associations régionales de producteurs ont souhaité se regrouper en créant **FédéREZO**. Leur motivation provient d'une même approche qualitative des conditions d'exercice du métier. Par leur travail, ces entrepreneurs :

- concourent à la diversité culturelle en favorisant l'expression plurielle des créateurs,
- encouragent l'émergence de jeunes auteurs,
- contribuent à la représentation de l'identité régionale,
- alimentent un patrimoine d'images, de témoignages et de sons qui sera un jour référentiel,
- participent à l'aménagement du territoire en matière culturelle par des diffusions spécifiques,
- confortent un maillage des compétences humaines techniques et l'existence d'une filière moderne décentralisée,
- offrent des expériences aux étudiants de multiples formations publiques et privées,
- assurent une présence différenciée sur les marchés, salons, festivals,
- ouvrent des collaborations interrégionales et internationales,
- exportent leurs réussites à l'étranger.

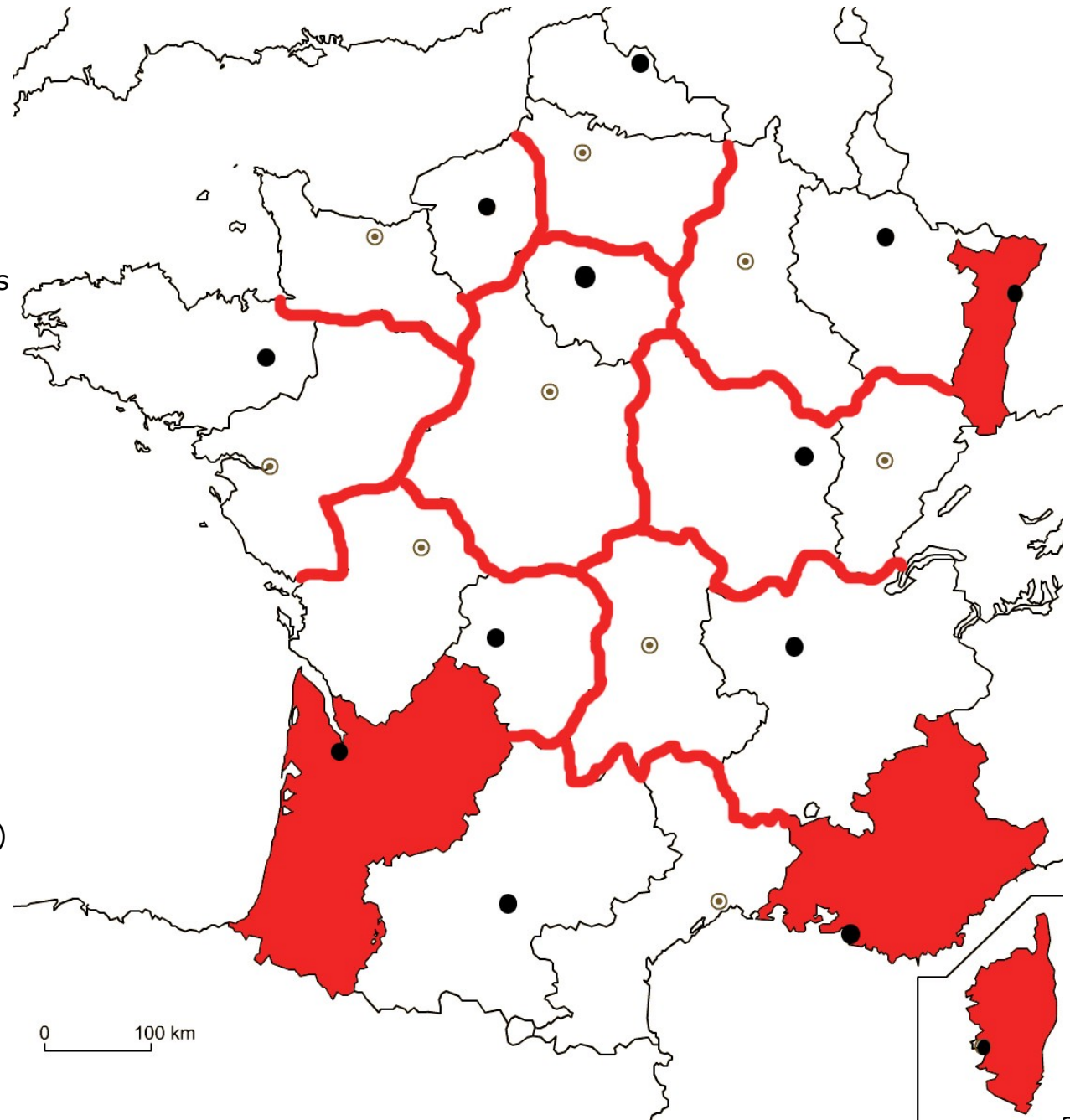
## Les stations régionales de France 3

Nées à partir de 1964, les stations régionales de France 3 ne sont pas des entités juridiques indépendantes, elles sont des établissements qui inscrivent leur objet dans la gestion de décrochages horaires (surtout liés à l'information) attribués par la direction nationale.

Il existe 13 stations régionales. Seules, les régions Alsace, Aquitaine, Corse et PACA peuvent se prévaloir de disposer d'une antenne régionale correspondant à l'entité administrative. Pourquoi ? Si l'on peut comprendre l'Alsace et la Corse pour des raisons d'identité forte, pourquoi la Bretagne n'en a pas bénéficié ? Mystère ! Qu'ont à voir ensemble un auvergnat et un savoyard, un berrichon et un parisien, etc ? Mystère !

La Télévision Numérique Régionale (TNR) a été abandonnée en 2002 dans l'indifférence.

**Pour nos voisins européens, la télévision régionale constitue un axe de développement majeur pour les industries culturelles implantées sur leurs territoires.**



En matière de programmation de documentaires, de magazines, de captations de spectacles vivants, de films d'animation, les responsables d'antenne appliquent chacun dans leur coin des politiques sans harmonie. Du désintérêt le plus total au système de production quantitativement très avancé comme en Alsace ou en Bretagne, il n'existe pas de règles. Mais, il faut bien se rendre compte que les stations régionales ne disposant pas d'espaces de diffusion, à part le samedi après-midi, il est bien dur pour un responsable d'antenne volontaire d'aller au-delà de 40 coproductions par an, ce qui est déjà très rare.

Du point de vue pécuniaire, là aussi, les disparités existent. Comme les chaînes ont l'obligation d'apporter collectivement 25% minimum du devis pour que le producteur bénéficie du COSIP, des antennes régionales se contentent d'apports uniquement en industrie (tournage, montage, post-production) à des tarifs surévalués. Quand ils existent, les apports en numéraire se limitent parfois à 100 euros la minute, et atteignent au maximum 8.000 euros pour un documentaire de 52mn. Pour donner une échelle de valeur, les investissements des unités documentaires nationales vont de 30.000 à 75.000 euros par film et parfois bien plus. Pour certains films (40 par an), diffusés aussi sur l'antenne nationale de France 3 dans *La case de l'Oncle Doc* (vers 1h du matin), l'apport augmente de 8.000 euros.

Dans l'économie proposée par le système de la production en région, il est impossible aujourd'hui de se passer des subventions des collectivités territoriales.

Mais ce que veulent d'abord les producteurs, **ce sont des cases de diffusion en plus grand nombre permettant l'expression de la diversité territoriale et culturelle** dans des **conditions économiques normales** pour répondre aux exigences sociales que réclament désormais et avec justesse les institutions, les employeurs et les salariés.

Chaque conseil régional, et collectivement, l'**Association des Régions Françaises** pourraient peser de tout leur poids pour négocier avec la télévision de service public, seule aujourd'hui présente en régions, sur son territoire et globalement, dans le cadre d'un contrat d'objectif et de moyens, ces espaces supplémentaires. La diversité des sujets et des approches, l'intérêt culturel d'une telle vitrine, la nécessité d'un aménagement du territoire pluriel fondent cette demande.

L'organisation d'**Etats Généraux de la décentralisation audiovisuelle** pourrait faire démarrer cette dynamique.

## Les télévisions locales

Il existe 115 services câbles, situés principalement dans l'est de la France.

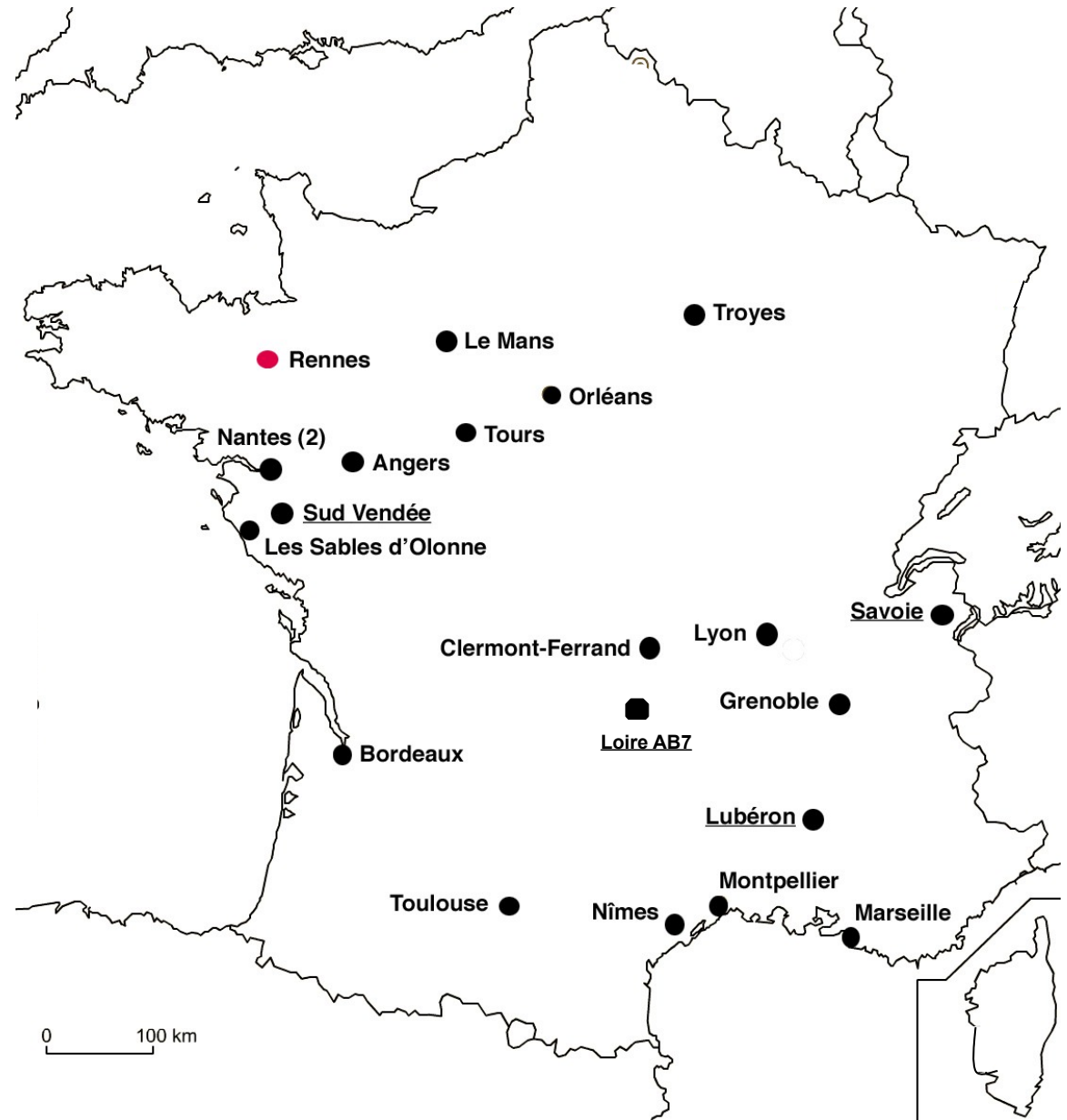
Les télévisions hertziennes analogiques sont au nombre de 19 et l'appel à candidatures sur Rennes vient de démarrer. Là encore, la France apparaît aux yeux de nos voisins comme un pays sous-développé. Rien n'est encore décidé par le CSA pour leur basculement vers la TNT (un comble !).

Dans la grande majorité d'entre elles, la presse quotidienne régionale est présente, ce qui pose par ailleurs, le problème de la concentration des médias.

Peut-on faire de ce service télévisuel un espace de démocratie participative en incluant le regard d'auteurs et la participation de producteurs ?

La réponse est oui, s'il y a à la fois un désir de programmation plus large que l'information stricte, une volonté politique d'inclure le débat local à l'écran, et si les moyens financiers le permettent.

Pour l'instant, ces télévisions ne dégagent pas en propre les moyens suffisants pour investir dans des programmes documentaires. Si des coproductions existent, elles se font souvent à





la limite de la légalité sociale, et en tout état de cause, elles font prendre aux sociétés de production des risques disproportionnés, la plupart du temps sans que les frais de gestion et de rémunération de la production soient suffisamment intégrés dans les coûts.

Des captations de spectacles vivants, enregistrées dans des salles de concert spécialisées font l'objet d'entente entre les chaînes, ce qui permet une augmentation des ressources pour le producteur délégué. Des tentatives de coproduction documentaire entre plusieurs télévisions et un producteur commencent aussi à poindre, mais les coûts administratifs et de déplacements annihilent pour l'initiateur du projet une grande partie de sa marge.

### **Quelles sont les solutions ?**

Différentes tables rondes organisées à Orléans, Rouen, Pléneuf-Val André, etc., des rapports écrits par des sénateurs et députés permettent quelques approches. Sans l'existence d'un compte de soutien spécifique, uniquement dédié à la production pour les chaînes locales, les choses n'avanceront que lentement. Sa base de recettes serait une taxe prélevée sur les publicités dont on annonce un essor considérable à partir de 2007 passant de 60 à 150 millions d'euros.

Il n'y aura pas non plus de réel décollage de la production pour ces télévisions si les régions, les départements, les groupements intercommunaux et les municipalités n'inventent pas séparément et/ou collectivement des systèmes d'intervention pérennes dont la contrepartie serait une notion d'intérêt général dans le cadre du développement culturel et économique des habitants et des territoires.

## Conclusion

Nous aurions pu parler de « Via Stella », projet d'une chaîne par satellite corse maintes fois annoncée, jamais démarrée, de « Horizon 2008 », projet de doublement des programmes régionaux lancé en 2003 arrêté fin 2005 par le PDG de France Télévisions, Patrick de Carolis, de la suppression d'une tranche d'informations régionales de la mi-journée sur France 3 « chaîne des régions » (sic), de la lassitude des producteurs a constaté le dynamisme de leurs homologues des régions européennes, etc., nous avons préféré inscrire le témoignage suivant :

« J'ai passé trente-huit années de ma vie professionnelle au sein de l'audiovisuel public, dont plus de vingt-cinq ans à des postes de responsabilité, occupant notamment les fonctions de directeur régional de France 3 Ouest pendant plus d'une dizaine d'années. Depuis toujours la consécration médiatique et «people» ne pouvait s'entendre qu'à Paris, en région pas de salut... Pourtant, nous avons été des centaines et des centaines à y croire, à écouter les sirènes des différents présidents et directeurs généraux de cette chaîne des régions, baptisée ainsi car les jacobins en nombre majoritaire dans l'audiovisuel public pensaient acheter la paix de cette manière.

La montée des aspirations légitimes de tous les régionaux à vivre et à travailler au pays aurait dû s'accompagner d'une reconnaissance des médias, au moins égale à l'intérêt que tout un chacun porte à ses origines. France 3 se devait d'être le reflet, le miroir de cette réalité incontournable. Il n'en fut rien, et celles et ceux qui, aujourd'hui pour des raisons idéologiques voire politiques, prennent la défense des justes revendications des personnels inquiets et lassés d'être ballottés au gré des présidences et des promesses non tenues, n'ont jamais tenté de faire entendre et d'imposer leurs aspirations régionales .

A la fin de ma carrière, on m'a demandé de bâtir un plan qui devait prendre en compte tous les aspects d'une vraie réforme de l'antenne de France 3 dans toutes ses composantes. J'ai passé plusieurs mois, avec mes collaborateurs, avec les responsables de chaque secteur, avec les organisations syndicales, pour mettre en place et rédiger une charte de la régionalisation audiovisuelle dans le cadre du service public. Ce travail, ce plan, baptisé « PROXIMA », perdu dans les oubliettes du dinosaure France Télévisions n'a servi qu'à calmer la tempête qui s'annonçait dans toutes les régions de France... De vraies télévisions régionales auraient pu voir le jour, une information proche de la population répondant à ses aspirations, accompagnant un programme attractif et mobilisateur pouvaient exister dans le cadre d'une redistribution des rôles et des moyens, sans budget supplémentaire. L'arrivée de la TNT permettait une vraie

délocalisation des programmes, et l'avancée considérable des techniques de diffusion et de rediffusion viabilisait une proposition laissée finalement de côté, sans argumentation véritable, sinon celle du changement de directeur général!

L'histoire à France 3 est un éternel recommencement: personne ne veut assumer ses responsabilités, personne ne veut poser les vraies questions qui se posent à l'audiovisuel public. (...)

Je me suis souvent posé la question: j'ai mille fois dû expliquer à mes collaborateurs pour quelles raisons nous devons abandonner tel horaire pour un autre... J'ai aujourd'hui la réponse: la région est une terre de mission, il faut défricher le terrain dans les cases horaires dont personne ne veut, une fois que cela est fait, et si ça réussit, car les téléspectateurs bon gré mal gré, s'adaptent, on «nationalise» ce créneau. Et on expérimente autre chose....

Les journées n'ont que vingt-quatre heures, la télévision régionale sonnera bientôt les douze coups de minuit si nous n'y prenons garde... Girondins de tous poils, réveillez-vous, la télé régionale à laquelle vous êtes attachés se meurt ! »

**Jean Pol Guguen, ancien directeur régional de France 3 Ouest  
Février 2006 sur le blog d'Ouest France**

